



agriculture,  
forestry & fisheries

Department:  
Agriculture, Forestry and Fisheries  
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA



African Forum  
for Agricultural  
Advisory Services  
Knowledge & Novelty  
for Africa's Livelihoods



SASAE

**DÉCLARATION DE DURBAN  
SEMAINE AFRICAINE DE VULGARISATION AGRICOLE 2017**

**« INTENSIFICATION DE L'AGRICULTURE INTELLIGENTE FACE AU CLIMAT: INTÉGRER  
LES JEUNES, LES FEMMES ET LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE »**

**DURBAN (AFRIQUE DU SUD)  
DU 30 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2017**

**NOUS**, les plus de 700 délégués des ministères africains de l'agriculture, des systèmes de vulgarisation et de conseil agricole (y compris des organismes publics, privés et de la société civile), des agriculteurs et de leurs organisations, du milieu universitaire, des institutions de recherche agricole au niveau national, continental et international, du secteur privé, des organisations bilatérales et multilatérales partenaires au développement, des institutions financières et des médias de 40 pays, réunis à Durban en Afrique du Sud du 30 octobre au 3 novembre 2017 à l'occasion de la troisième édition de la Semaine africaine de vulgarisation agricole (AAEW) 2017 pour réfléchir sur le thème : « **Intensification de l'agriculture intelligente face au climat (CSA) : intégrer les jeunes, les femmes et la révolution numérique** » ;

**EXPRIMANT** notre gratitude au Gouvernement et au peuple sud-africains pour avoir bien voulu accueillir l'AAEW 2017, organisée conjointement par le Forum africain pour les services de conseil agricole (AFAAS), le ministère sud-africain de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche (DAFF) et la Société sud-africaine de vulgarisation agricole (SASAE), événement qui nous a permis de réaffirmer notre engagement pour le développement de la vulgarisation agricole africaine pour qu'elle joue son rôle de manière efficace et efficiente dans l'intensification de l'agriculture intelligente face au climat en intégrant les femmes, les jeunes et la révolution numérique ;

**RECONNAISSANT** l'importance des services de vulgarisation et de conseil agricole dans la satisfaction efficace des besoins des agriculteurs et d'autres acteurs de la chaîne de valeur pour accroître la productivité agricole et assurer la sécurité alimentaire et améliorer les moyens de subsistance, en particulier ceux des petits exploitants agricoles, des femmes et des jeunes ;

**VOULANT** faire face à la menace du changement et des variations climatiques pour la viabilité de la croissance agricole et la transformation rurale, ainsi qu'aux graves conséquences sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur le renforcement des moyens de subsistance et la création des richesses ;

**RECONNAISSANT** le rôle central des femmes et des jeunes dans la transformation des zones rurales et de l'agriculture, et conscients des obstacles à leur pleine participation et leur accès total aux services de vulgarisation et de conseil agricoles (SVCA) ;

**CONSCIENTS** de l'engagement des pays africains en faveur de l'UNFCCC/COP21 et des accords de Paris sur le changement climatique, en garantissant et en veillant sur leurs contributions déterminées au niveau national (NDC) pour atténuer le changement climatique et s'y adapter ;

**ENCOURAGÉS** par la contribution croissante du secteur agricole aux économies des pays africains et par la rapidité de la croissance de ce secteur pour devenir un marché de plusieurs milliards de dollars et créer des emplois décents pour plus de 100 millions de jeunes africains ;

**CONSTATANT** que la moyenne d'âge de l'agriculteur africain et du vulgarisateur, du conseiller ou du prestataire de services agricoles est de plus de 50 ans, prenons conscience de l'intérêt d'attirer les jeunes vers l'agriculture, vers d'autres domaines connexes et vers la vulgarisation agricole en tant que profession ;

**CONSCIENTS** de la traduction de la Déclaration de Malabo en un agenda pour le soutien de la dynamique du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) à travers trois axes : i) institutions, politiques et leadership, ii) connaissance et soutien de la connaissance et, iii) financement des investissements agricoles ;

**CONSTATANT** les faibles ratios entre agents de vulgarisation agricole et le nombre d'agriculteurs en Afrique, l'insuffisance des ressources pour la fourniture des services de vulgarisation, ainsi que l'opportunité

offerte par les technologies de l'information et de la communication (Tic) pour assurer une couverture plus large, l'efficacité et l'efficience des prestations de services ;

**RÉAFFIRMANT** notre engagement pris en 2015 à l'occasion de la 2<sup>ème</sup> AAEW de valoriser l'apprentissage et l'innovation chez les agriculteurs africains, tout en poursuivant l'adoption de l'agriculture intelligente face au climat, insistons sur la nécessité de reconnaître davantage le savoir traditionnel des agriculteurs africains comme de « bonnes pratiques » ;

## **INVITONS PAR LA PRÉSENTE TOUS LES ACTEURS DES SERVICES DE VULGARISATION ET DE CONSEIL AGRICOLES (SVCA) À PRENDRE DES ACTIONS POUR L'INTENSIFICATION DE L'AGRICULTURE INTELLIGENTE FACE AU CLIMAT.**

**AINSI,**

### **CONCERNANT L'INTÉGRATION DES JEUNES ET DES FEMMES DANS LA CSA**

1. **Les organismes publics et privés** doivent créer un environnement propice pour que les femmes et les jeunes puissent s'épanouir et mettre pleinement leurs capacités et leur créativité au service du renforcement de l'agriculture intelligente face au climat et atteindre des objectifs de développement équitables.
2. **AFAAS/DAFF/SASAE** doivent intégrer les femmes et les jeunes dans leurs institutions et programmes.
3. **AFAAS** promouvoir les SVCA et attirer les institutions financières au Forum en les encourageant à financer les initiatives d'entrepreneuriat des femmes et des jeunes.

### **S'AGISSANT DE L'INTENSIFICATION DE L'UTILISATION DES TIC DANS LA CSA**

1. **Les membres de la communauté des SVCA<sup>1</sup>** doivent promouvoir le développement et une plus grande utilisation des Tic pour plus de réponses et actions innovantes en termes d'adaptation et de résilience face aux changements climatiques, et d'atténuation de leurs effets.
2. **Les membres de la communauté des SVCA** doivent faciliter l'intégration rapide des jeunes technophiles dans le développement et l'utilisation des Tic par la vieille génération d'agriculteurs, ainsi que le rajeunissement des vieux agriculteurs dans nos communautés.
3. **Les membres de la communauté des SVCA** doivent investir dans l'infrastructure informatique, notamment dans les produits inventés en langues locales et dans le développement des capacités humaines.

### **POUR CE QUI EST DES TECHNOLOGIES ET DE L'INNOVATION DANS LA CSA**

1. **Les membres de la communauté des SVCA** doivent promouvoir une plus grande utilisation des technologies et des innovations dans la CSA en vue de la mise en place d'un système de soutien efficace pour leur adoption, afin de mieux atténuer les effets du changement climatique en Afrique.

---

<sup>1</sup> Ce sont tous des acteurs du système de vulgarisation et de conseil agricoles à tous les niveaux.

2. **Les acteurs des SVCA au niveau national** doivent nouer des partenariats avec les facultés d'économie et de gestion des institutions universitaires nationales pour mener des recherches et des analyses sur la viabilité commerciale des nouvelles technologies, développer des stratégies de marketing pour ces technologies et élaborer des plans de commercialisation pour réaliser des avancées non seulement utiles mais aussi techniques dans la recherche sur la CSA.

### **CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS POUR LA CSA**

1. **Les membres de la communauté des SVCA** doivent apporter leur concours au développement des capacités des prestataires publics et non-étatiques des services de vulgarisation et de conseil pour l'efficacité dans le déploiement, le soutien et la mise en œuvre des innovations en matière de CSA en vue du développement agricole et rural en Afrique.
2. **Les acteurs des SVCA au niveau national** doivent collaborer avec les agriculteurs et les communautés agricoles à temps et très souvent, pour s'assurer que les innovations dans le domaine de la CSA sont développées avec des contributions pertinentes des acteurs du système d'innovation agricole en vue de l'adoption et de l'utilisation généralisées des nouvelles connaissances et technologies une fois que celles-ci sont mises sur le marché.
3. **Les États africains et leurs partenaires au développement** doivent travailler avec diligence au renforcement des capacités de nos services et infrastructures nationaux de vulgarisation et de conseil agricoles pour générer et diffuser des informations, des connaissances et des pratiques inclusives sur l'agriculture intelligente face au climat, en vue d'une croissance durable de la productivité agricole sur le continent.
4. **Les États africains et AFAAS** doivent travailler à la professionnalisation des services de vulgarisation et de conseil agricoles, à l'exemple du Plan sud-africain de réhabilitation de la vulgarisation (ERP), pour renforcer la fourniture de service, relancer la productivité agricole et intéresser les jeunes professionnels à l'agriculture en tant que moyen de subsistance décent.

### **S'AGISSANT DE L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES CONNAISSANCES POUR LA CSA**

1. **Les membres de la communauté des SVCA** doivent promouvoir des partenariats public-privé axés sur le développement, l'acquisition et le maintien des connaissances sur la CSA dans le secteur public et au sein des communautés agricoles et agro-industrielles, lesquels mettent à profit les technologies modernes pour le stockage et la diffusion de la connaissance et des informations.
2. **Les membres de la communauté des SVCA** doivent encourager l'évolution permanente de nos institutions du secteur privé vers l'adoption des meilleures pratiques, politiques et réglementations, notamment des règles et programmes administratifs proactifs pour accélérer l'adoption (et de la création) par l'Afrique des connaissances et de la technologie en matière de CSA.
3. **Les acteurs des SVCA au niveau national** doivent créer des systèmes de gestion des connaissances qui assurent la production ponctuelle des contenus de qualité en matière de CSA, adaptés aux besoins et exigences des divers acteurs dans le domaine agricole et du développement rural.
4. **Les membres de la communauté des SVCA** doivent mettre en place des outils et cadres appropriés pour permettre à tous les acteurs de s'engager dans la gestion des connaissances en faveur de la CSA.

## **ENFIN, CONCERNANT LA PROMOTION DE L'INNOVATION ET DE L'ENTREPRENEURIAT PAR LA CSA**

1. **Les membres de la communauté des SVCA** doivent encourager les jeunes et les femmes à chercher partout sur le continent les opportunités commerciales et d'échange de ressources intra-africaines, et surtout, contribuer à la création des marchés et de la demande pour les innovations et les projets d'entreprise locaux, car sans marché il est difficile d'être créatif et entreprenant.
2. **Les acteurs des SVCA au niveau national** doivent partager notre réflexion sur la meilleure manière de cultiver et le meilleur endroit pour le faire, pour que nous ne restions pas confinés mentalement aux anciens modèles de pensée, et que nous soyons suffisamment flexibles pour nous adapter aux changements de circonstances sur le continent en termes de disponibilité des terres et de besoin d'accélération de la production alimentaire, afin de faire face à la croissance rapide de notre population.
3. **Les États africains et leurs partenaires au développement** doivent promouvoir les systèmes de développement des marchés pour accroître les échanges commerciaux au niveau national et inter-régional et faciliter le développement de l'agro-industrie et de l'entrepreneuriat agricole sur le continent africain.

*La présente Déclaration a été adoptée par les participants à la 3<sup>ème</sup> Semaine de vulgarisation agricole, du 30 octobre au 3 novembre 2017 et approuvée par l'Assemblée générale d'AFAAS à Durban le 3 novembre 2017.*

## Organisateurs



SASAE



## Donateurs



## Partenaires

